

# CONSEIL MUNICIPAL du VENDREDI 30 JUIN 2017

Présents : M. CHERBLAND Henri, Mme GIRARD Céline, M. REBOUX Alain, Mme LOCQUET Pascale, M. L'HOSPITAL Michel, M. MARCHARD Raphaël, Mme TARDY Laëtitia, M. LAGRANGE David.

Absents excusés : M. THOUIN Daniel (ayant donné son pouvoir à M. CHERBLAND H.).

Absents : M. ROSSEEUW Dali

Secrétaire de séance élections sénatoriales : Raphaël MARCHARD

Secrétaire de séance : Mme GIRARD Céline

Approbation compte rendu dernière réunion Conseil 14 avril à l'unanimité.

M. Le Maire demande de rajouter un point à l'ordre du jour : travaux aménagement du Bourg, qui est approuvé à l'unanimité.

## Désignation du délégué et des suppléants pour l'élection des Sénateurs

Après installation du bureau électoral composé par les deux membres les plus âgés et les plus jeunes et du secrétaire de séance. Il a été procédé au vote.

Candidat titulaire : M. Henri CHERBLAND

Après dépouillement, M. Henri CHERBLAND ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales.

Candidats délégués suppléants : Mme Céline GIRARD - M. Alain REBOUX - M. David LAGRANGE

Après dépouillement, M. David LAGRANGE, Mme Céline GIRARD et M. Alain REBOUX ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

## 1 - Réforme des rythmes scolaires : approbation du retour à la semaine à 4 jours

M. le Maire informe l'assemblée qu'il est possible de revenir à la semaine à 4 jours à partir de la rentrée de septembre 2017. Il indique qu'il a consulté les parents d'élèves de l'école, ils sont largement favorables. Le conseil d'école réuni le 15 juin 2017 a émis aussi un avis favorable. Le Conseil municipal à l'unanimité demande le retour la semaine à 4 jours à partir de la rentrée de septembre 2017.

## 2 - PERSONNEL COMMUNAL

### A / Créations et suppressions de postes

Le Maire informe que suite à des avancements de grade de 2 agents, il est nécessaire de créer leur nouveau poste et de supprimer l'actuel. La saisine du CTI et CAP a été effectuée en mai

Création du poste ATSEM principal de 1<sup>ère</sup> classe et suppression du poste ATSEM principal de 2<sup>ème</sup> classe et création du poste Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe et suppression du poste Adjoint technique territorial.

Il indique également qu'il est nécessaire de procéder à un toilettage du tableau d'effectifs, soit de supprimer certaines postes qui n'ont plus d'exister au sein de la collectivité : garde champêtre chef et adjoint administratif territorial principal 1<sup>ère</sup> classe.

Le tableau des effectifs est par conséquent modifié.

Le Conseil approuve toutes ces propositions à l'unanimité.

### B / Elaboration document unique : Accompagnement par le Centre de Gestion de la Loire et demande de subvention auprès du FNP (Fds National de Prévention)

Le Maire informe l'obligation de la rédaction d'un document unique d'évaluation des risques professionnels. Il permet de lister et hiérarchiser les risques pouvant nuire à la sécurité de tout salarié et de préconiser des actions visant à les réduire voire les supprimer. Celui-ci a été commencé et n'a pas jamais été validé.

Après contact avec CDG, on peut avec leur collaboration reprendre ce dossier, le réactualiser et le finaliser, il propose maximum 1 jour d'intervention et nous pouvons prétendre à une subvention auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations gestionnaire du FNP (Fonds National de Prévention) par leur intermédiaire. Les membres approuvent à l'unanimité la démarche avec le CDG et la demande de subvention.

### **3 - Vote des subventions aux associations**

M. le Maire donne lecture des différentes demandes de subvention qu'il a reçues et rappelle celles allouées en 2016. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'allouer les subventions suivantes :

	<b>Vote 2017</b>
Club du 3 <sup>ème</sup> Age de Pommiers	100
Comité des Fêtes (course cycliste) de Pommiers	100
Sou des Ecoles de Pommiers	200
U.S.E.P. Cantonal	25
Ass Activ Age Maison Retraite St Germain	60
CAT Bussy – Le Colombier	0
Foyer Socio Educ. Collège St Germain	85
EVA – Elan du Val d'Aix (basket)	0
Judo Club Germanois	30
Pompiers St Germain	100
D.D.E.N	0
Téléthon Bussy	0
MFR Montbrison	0
ADMR St Germain Laval	0
Comité d'entraide du Roannais	0
ADAPEI Loire	30
Restos du Cœur (siège de St Etienne)	0
France ALZEIMER	0
<b>TOTAL</b>	<b>730</b>

### **4– Travaux aménagement du Bourg**

Le Maire informe que l'appel d'offres est lancé pour les travaux du Bourg, ceux-ci ne seront réalisés que si le montant est conforme aux crédits prévus au budget.

### **5 - Questions diverses**

Le Maire informe d'une demande d'effacement de dettes par la Trésorerie.

Camping : Il informe du dossier de litige en cours, le jugement étant reporté au 18 octobre. Concernant la vente du camping, plusieurs contacts sont en cours.

Vu par Nous, Maire de la Commune de POMMIERS, pour être affiché le 7 juillet 2017 à la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 Août 1884.

**Le Maire**  
**M. CHERBLAND Henri**